

PLAN DE COURS

POL-7048 : Sociopolitique de l'État

NRC 19281 | Hiver 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Puisant à la fois à la sociologie et à la science politique, ce séminaire cherche à répondre à une triple interrogation : Comment l'État s'institutionnalise-t-il? Quelles relations entretient-il avec la société civile? L'État est-il en déclin dans le contexte de la mondialisation? Nous nous arrêtons d'abord à la nature de l'État, plus particulièrement à son institutionnalisation et à son autonomie. Une deuxième partie est consacrée aux relations entre l'État et la société civile sous l'angle des arbitrages politiques. Nous nous penchons enfin sur le problème du déclin ou non de l'État dans le contexte actuel de la mondialisation.

Plage horaire

Cours en classe

mercredi	12h30 à 15h20	DKN-1435	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017
----------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=77357>

Coordonnées et disponibilités

Marie Brossier

Enseignante

DKN-4417

marie.brossier@pol.ulaval.ca

Disponibilités

mardi :

10h00 à 11h30 - du 9 janv. 2017 au 30 avr. 2017

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	4
Présentation générale	4
Objectifs généraux	4
Objectifs spécifiques	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	5
Modes d'encadrement	5
Savoir-être	5
Contenu et activités	6
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Participation	7
Animation lectures	7
Animation débat	8
Plan	9
Essai	9
Présentation orale	9
Barème de conversion	10
Règlements et politiques institutionnels	10
Évaluation de la qualité du français	11
Gestion des délais	11
Absence à un examen	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	11
Matériel didactique	11
Spécifications technologiques	11
Bibliographie et annexes	12
Bibliographie	12

Description du cours

Présentation générale

La sociologie politique de l'État s'est développée autour de l'expérience européenne de la formation de l'État caractérisée notamment par la sortie du féodalisme en France ou en Angleterre. Pourtant on constate depuis dans les deux dernières décennies une prolifération de travaux consacrés à l'Amérique du Nord et du Sud, l'Asie et l'Afrique mettant en évidence en particulier les effets de la domination coloniale, un rôle différencié de la guerre et du capitalisme et différentes trajectoires socio-historiques. Au-delà de l'enjeu de sa genèse, la question de la recomposition de l'État est au cœur des développements de la recherche actuels tant au niveau empirique qu'au niveau théorique.

Le débat est vif, internationalisé et touche plusieurs disciplines des sciences sociales : que signifie la globalisation pour l'État? Qu'est-ce que cela change pour les sociétés nationales ? Que deviennent les États ? Comment se réorganisent-ils ? Faut-il mettre l'accent sur l'héritage et la longue durée des États ou au contraire sur les caractéristiques actuelles des États en action, et les changements ? Quelles sont les variables et les temporalités pertinentes pour analyser l'État ? Les dynamiques sociales sont-elles centrales pour comprendre le changement de l'État ?

De nombreux travaux mettent en évidence non pas le retrait ou l'immobilisme de l'État mais de profondes transformations. Les travaux sur la gouvernance ont souligné la difficulté de l'État à réguler la société, à résoudre les conflits, à orienter le comportement des groupes. Cependant, l'État ne disparaît pas. C'est à l'ensemble de ces questions et enjeux que s'intéresse ce séminaire en abordant trois grands thèmes: la genèse de l'État, l'État en pratique, et les reconfigurations d'États et mondialisation.

Objectifs généraux

Les objectifs du cours sont les suivants:

1. Fournir aux étudiants un corpus de connaissances conséquent pour développer et approfondir leur compréhension de l'État comme une institution en évolution.
2. Appréhender les trajectoires sociopolitiques de l'État dans différents espaces géographiques et à travers différentes périodes temporelles.
3. Faire dialoguer les différentes approches théoriques développées pour l'analyse socio-politique et socio-historique de l'État, les interroger et comprendre les enjeux des débats.
4. Comprendre comment s'articulent les reconfigurations de l'État aux enjeux actuels que posent les dynamiques internationales contemporaines.

Objectifs spécifiques

Au terme de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure de :

- 1 Maîtriser la matière, particulièrement tout ce qui touche aux débats théoriques et méthodologiques liées aux reconfigurations de l'État dans le monde;
- 2 Développer des capacités de recherche, d'analyse et de synthèse;
- 3 Développer un esprit critique par rapport aux travaux à lire ;
- 4 S'exprimer en public et conduire une discussion problématisée et structurée sur l'un des thèmes abordés en classe ;
- 5 Savoir réutiliser vos connaissances et les mettre en perspective dans le cadre des travaux écrits et lors de présentations orales.

Contenu du cours

Les étudiant-e-s sont les acteur-ice-s de leurs apprentissages. Ils-elles doivent s'approprier leurs connaissances. Dans cet esprit, je conçois mon rôle comme un rôle de facilitateur. Je me fixe pour objectif non pas de transmettre mes connaissances, mais de développer l'esprit

critique des étudiant-e-s. Toujours disponible pour répondre à vos questions et soucieuse du bon déroulement de votre cheminement tout autant que curieuse de connaître les enjeux qui vous préoccupent, j'encadre mes disponibilités de la manière suivante :

- Heures de réception : cette plage horaire vous est entièrement dédiée. Je suis présente à mon bureau tous les mardis matins de 10:00 à 11:30. Durant cette plage horaire, je vous reçois sans rendez-vous pour toute question que vous vous poseriez.
- Réponse aux courriels : je préfère de loin vous recevoir en personne que de communiquer avec vous par courriel. Notez que je ne réponds à aucune question relative à la matière du cours par courriel. Si vous me posez une question de ce type, j'y répondrai oralement lors de la séance qui suit la réception de votre courriel.
- Prise de rendez-vous : si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter à mon bureau le mardi matin, je vous reçois sur rendez-vous, idéalement fixé lors des séances du cours plutôt que par courriel.

Approche pédagogique

La participation active des étudiants est essentielle au bon déroulement du séminaire. Chaque rencontre débutera par une brève introduction de la professeure afin de présenter les différents débats sur le thème de la séance.

Il est ainsi attendu que les étudiant-e-s s'impliquent activement dans le fonctionnement du séminaire en arrivant en classe bien préparé-e-s. La préparation consiste en une lecture approfondie, critique et distanciée des lectures obligatoires.

Il est d'ailleurs fortement recommandé de préparer de courtes fiches de lectures avant chaque séminaire afin de contribuer de manière efficace et pertinente à la discussion.

Six questions pourront guider la rédaction de ces courtes fiches ou la prise de notes personnelles sur les textes :

1. Quels sont les objectifs et la thèse de l'auteur ?
2. Quel théorie, approche ou cadre analytique est utilisé par l'auteur ?
3. Quelle méthodologie et quelle(s) méthode(s) l'auteur utilise-t-il?
4. L'argumentation de l'auteur est-elle convaincante ?
5. Quelles sont les conclusions auxquelles l'auteur aboutit ?
6. Comment ce texte s'insère-t-il dans les débats vus en classe?

Cette approche pédagogique suppose que les étudiant-e-s préparent effectivement les séances . Les étudiant-e-s qui arriveraient non préparé-e-s ne seraient pas en mesure de prendre part à la discussion et donc d'assimiler la matière.

Modes d'encadrement

Les étudiant-e-s sont les acteur-ice-s de leurs apprentissages. Ils-elles doivent s'approprier leurs connaissances. Dans cet esprit, je conçois mon rôle comme un rôle de facilitateur. Je me fixe pour objectif non pas de transmettre mes connaissances, mais de développer l'esprit critique des étudiant-e-s. Toujours disponible pour répondre à vos questions et soucieuse du bon déroulement de votre cheminement tout autant que curieuse de connaître les enjeux qui vous préoccupent, j'encadre mes disponibilités de la manière suivante :

- Heures de réception : cette plage horaire vous est entièrement dédiée. Je suis présente à mon bureau tous les mardis matins de 10:00 à 11:30. Durant cette plage horaire, je vous reçois sans rendez-vous pour toute question que vous vous poseriez.
- Réponse aux courriels : je préfère de loin vous recevoir en personne que de communiquer avec vous par courriel. Notez que je ne réponds à aucune question relative à la matière du cours par courriel. Si vous me posez une question de ce type, j'y répondrai oralement lors de la séance qui suit la réception de votre courriel.
- Prise de rendez-vous : si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter à mon bureau le mardi matin, je vous reçois sur rendez-vous, idéalement fixé lors des séances du cours plutôt que par courriel.

Savoir-être

Je m'attends à une attitude respectueuse à l'égard de tous au cours et en dehors des séances.

Aucune activité n'est spécifiquement interdite pendant le cours, pour autant qu'elle ne nuise ni à son bon déroulement, ni aux apprentissages de l'ensemble des étudiant-e-s.

Ce cours étant un cours optionnel à la maîtrise et au doctorat, je m'attends à ce que ceux qui sont présents pendant le cours aient véritablement la volonté d'apprendre et de participer.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction	
Séance 1 (11 janvier) : Présentation	
Séance 2 (18 janvier) : Définir l'État: les enjeux renouvelés d'une sociologie de l'État	
Genèses de l'État	
Séance 3 (25 janvier) : Le paradigme européen de la genèse de l'État	
Séance 4 (1er février) : Une socio-histoire de l'État aux États-Unis et en Amérique du Nord	
Séance 5 (8 février) : L'invention bureaucratique	
L'État en pratiques	
Séance 6 (15 février) : L'État c'est qui? Elites et bureaucrates	
Séance 7 (22 février) : travail sur l'essai (pas cours en salle)	
Séance 8 (1er mars) : L'État au quotidien, l'État au concret	
Séance 9 (15 mars) : Sociologie de l'action publique	
Reconfigurations d'États et mondialisation	
Séance 10 (22 mars) : Les transformations de l'État-nation	
Séance 11 (29 mars) : Diffusion et hybridation du modèle étatique	
Séance 12 (5 avril) : État néo-libéral et État failli	
Conclusion	
Séance 13 (12 avril) : Présentations orales #1	
Séance 14 (19 avril) : Présentations orales #2	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation	À déterminer	Individuel	20 %
Lectures (Somme des évaluations de ce regroupement)			0 %
Animation lectures	À déterminer	Individuel	20 %

Animation débat	À déterminer	En équipe	15 %
Essai (Somme des évaluations de ce regroupement)			0 %
Plan	Le 1 mars 2017 de 12h30 à 15h20	Individuel	10 %
Essai	Dû le 18 avr. 2017 à 23h59	Individuel	25 %
Présentation orale	À déterminer	Individuel	10 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives de l'évaluation : Ce cours gradué est offert sous forme de séminaire et exige une participation active des étudiants qui s'y inscrivent. Les séances en classe seront avant tout consacrées à la discussion de lectures obligatoires. L'évaluation se fera sur la qualité, la fréquence et la régularité de la participation de chaque étudiant. La participation active des étudiants est essentielle au bon déroulement du séminaire. Chaque rencontre débutera par une introduction de la professeure afin de présenter les différents débats sur le thème de la séance.

Il est ainsi attendu que les étudiant-e-s s'impliquent activement dans le fonctionnement du séminaire en arrivant en classe bien préparé-e-s. La préparation consiste en une lecture approfondie, critique et distanciée des lectures obligatoires.

Il est d'ailleurs fortement recommandé de préparer de courtes fiches de lectures avant chaque séminaire afin de contribuer de manière efficace et pertinente à la discussion.

Six questions pourront guider la rédaction de ces courtes fiches ou la prise de notes personnelles sur les textes :

1. Quels sont les objectifs et la thèse de l'auteur ?
2. Quel théorie, approche ou cadre analytique est utilisé par l'auteur ?
3. Quelle méthodologie et quelle(s) méthode(s) l'auteur utilise-t-il ?
4. L'argumentation de l'auteur est-elle convaincante ?
5. Quelles sont les conclusions auxquelles l'auteur aboutit ?
6. Comment ce texte s'insère-t-il dans les débats vus en classe ?

Animation lectures

Date de remise : À déterminer

Inscription sur le google doc pour les séances 2 à 8, à raison d'un étudiant par séance

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Synthèse orale	7
Animation discussion	6
Rendu écrit	7

Remise de l'évaluation : DKN-1435

Directives de l'évaluation :

Présentation orale des lectures et animation de la discussion

L'objectif de ce travail est de présenter de manière thématique les lectures obligatoires de la séance en adoptant une approche comparée. Il ne s'agit pas de les présenter les unes après les autres. Vous présenterez de manière croisée chaque texte et rappellerez à la classe l'argument principal de l'auteur et la méthode(s) qu'il utilise à l'appui de cet argument. Vous devrez aussi fournir une perspective critique sur les lectures en mobilisant au besoin d'autres textes et études de cas. Votre présentation ne doit pas dépasser 25 mns.

Ensuite vous entamerez la discussion en soulevant un thème de débat et des axes de discussion, articulé aux lectures obligatoires prévues pour cette séance, en posant quatre à six questions sur les lectures.

Vous les présenterez sur support (powerpoint) pour faciliter la conduite de la discussion. Vous pouvez introduire des études de cas, éléments d'actualité ou historiques. Vous serez évalué sur votre capacité à animer et susciter une discussion de qualité.

Compte-rendu critique

À l'issue de la présentation, vous rendrez **en classer et par courriel** à la professeure la présentation ppt et **un compte rendu critique** des lectures. Vous devez développer une analyse critique comparée qui mette en perspective (confrontation, cohérence ou articulation) les textes obligatoires de la séance selon le protocole suivant. D'une longueur de **2500 mots maximum** (interligne 1,5, non recto verso), ce rapport fait la synthèse des lectures obligatoires pour la séance concernée, selon la structure suivante :

- Présentations des auteur-e-s et du type des textes
- Problématiques / questions principales posée par les textes
- Analyse des méthode(s) retenue(s) pour traiter la question retenue
- Principales données, principaux arguments et résultats

La qualité de l'expression et de la rédaction seront évaluées.

Afin d'assurer l'efficacité de cet exercice, votre présentation doit être faite le jour prévu. Si vous manquez le cours ou arrivez mal préparé, vous ne recevrez pas de crédits pour cet exercice.

Animation débat

Date de remise :

À déterminer

Mode de travail :

Inscription sur le google doc pour les séances 9 à 12, à raison d'une équipe de 2 étudiants par séance

En équipe

Pondération :

15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Synthèse orale	9
Animation discussion	7
Travail d'équipes	4

Remise de l'évaluation :

DKN-1435

Directives de l'évaluation :

L'objectif de ce travail est de présenter en équipe les lectures obligatoires de la séance en adoptant une approche comparée. Il ne s'agit pas de les présenter les unes après les autres. Vous présenterez de manière croisée chaque texte et rappellerez à la classe l'argument principal de l'auteur et la méthode(s) qu'il utilise à l'appui de cet argument. Vous devrez aussi fournir une perspective critique sur les lectures en mobilisant au besoin d'autres textes et études de cas. Votre présentation ne doit pas dépasser 25 mns.



Vous préparerez et présenterez cet exercice en équipe de deux étudiants en vous répartissant le travail de manière égale. La présentation doit se faire de manière dynamique et vivante.

Ensuite vous entamerez la discussion en soulevant un thème de débat et des axes de discussion, articulé aux lectures obligatoires prévues pour cette séance, en posant quatre à six questions sur les lectures.



Vous les présenterez sur support (powerpoint) pour faciliter la conduite de la discussion. Vous devez introduire des études de cas, éléments d'actualité ou historiques du continent. Vous serez évalué sur votre capacité à animer et susciter une discussion de qualité.

A l'issue de la présentation, vous rendrez par courriel à la professeure la présentation ppt. La qualité de l'expression et de la rédaction seront évaluées. Afin d'assurer l'efficacité de cet exercice, votre présentation doit être faite le jour prévu. Si vous manquez le cours ou arrivez mal préparé, vous ne recevrez pas de crédits pour cet exercice.

Plan


Date :	Le 1 mars 2017 de 12h30 à 15h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	DKN-1435
Directives de l'évaluation :	<p>La phase 1 de ce travail consiste dans la préparation du plan détaillé de l'essai. Vous remettez à la professeure, en classe le 1er mars (semaine 8), un document rédigé qui présente :</p> <ul style="list-style-type: none">-une introduction présentant un sujet de recherche, une mise en contexte, une question de recherche, les concepts à mobiliser (en prévision du cadre théorique pour l'essai final), la présentation de la ou les études de cas;-un plan détaillé de démonstration;-une brève conclusion;-bibliographie (15 titres scientifiques au minimum). <p>Le document remis, hors sommaire et bibliographie, n'excède pas 2500 mots (+/- 10%) notes de bas de page comprises.</p> <p>Deux rencontres avec la professeure (une en semaine 2 à 4 ; une entre la semaine 9 et 11) sont prévues au cours de la session afin d'évaluer la bonne progression du projet et répondre à vos questions.</p> <p>Vous devez vous inscrire pour la semaine 2 (18 janvier) pour la date de présentation orale sur le google doc , le sujet de recherche de l'essai doit être inscrit de manière définitive sur le google doc  pour la séance 4 (1er février).</p>

Essai

Date de remise :	18 avr. 2017 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt DKN-1435
Directives de l'évaluation :	<p>La phase 2 consiste dans la présentation écrite de l'essai. Vous devez remettre un document écrit, reprenant les règles de présentation en vigueur au sein du département de science politique, (20 pages max, interligne 1,5) comprenant un sommaire, une introduction, la démonstration, la conclusion et la bibliographie.</p> <p>Vous devez vous inscrire pour la semaine 2 (18 janvier) pour la date de présentation orale sur le google doc , le sujet de recherche de l'essai doit être inscrit de manière définitive sur le google doc  pour la séance 4 (1er février).</p>

Présentation orale

Date de remise :	À déterminer Évaluation par les pairs À déterminer :
	Le 12 ou 19 avril, inscription sur google doc
Mode de travail :	Individuel

Pondération :	10 %
Répartition de la correction :	85 % Corrigé par l'enseignant 15 % Évaluation par les pairs
Remise de l'évaluation :	DKN-1435
Directives de l'évaluation :	La phase 3 consiste dans la présentation orale de l'essai. La présentation orale de votre essai doit être réalisée entre les semaines 13 (12 avril) et semaine 14 (19 avril). La présentation doit s'effectuer à partir d'un support visuel (ppt, prezi, etc.) qui sera rendu à la professeure. La présentation de votre projet et de vos résultats doit être pertinente et vivante. Votre présentation ne doit pas dépasser 25 mns. Les réponses aux questions des étudiants et de la professeure seront également évaluées. Vous devez vous inscrire pour la semaine 2 (18 janvier) pour la date de présentation orale sur le google doc 

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_pour_prevenir_et_contrer_le_harcelement_a_l_UL_2016-CA-2016_22.pdf

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Il est recommandé aux étudiants d'apporter une attention particulière à la qualité de la langue française à l'écrit aussi bien l'expression syntaxique que l'orthographe. Une pénalité pourra être appliquée pour les copies qui ne s'y conforment pas suffisamment.

Gestion des délais

Les étudiants doivent impérativement respecter les délais prescrits dans le plan de cours, notamment dans le choix des séances à animer et le choix du sujet de l'essai.

Absence à un examen

L'absence à un exercice évalué (sommatif) sans justificatif valable sera puni de l'attribution automatique de la note la plus basse.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)

- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.